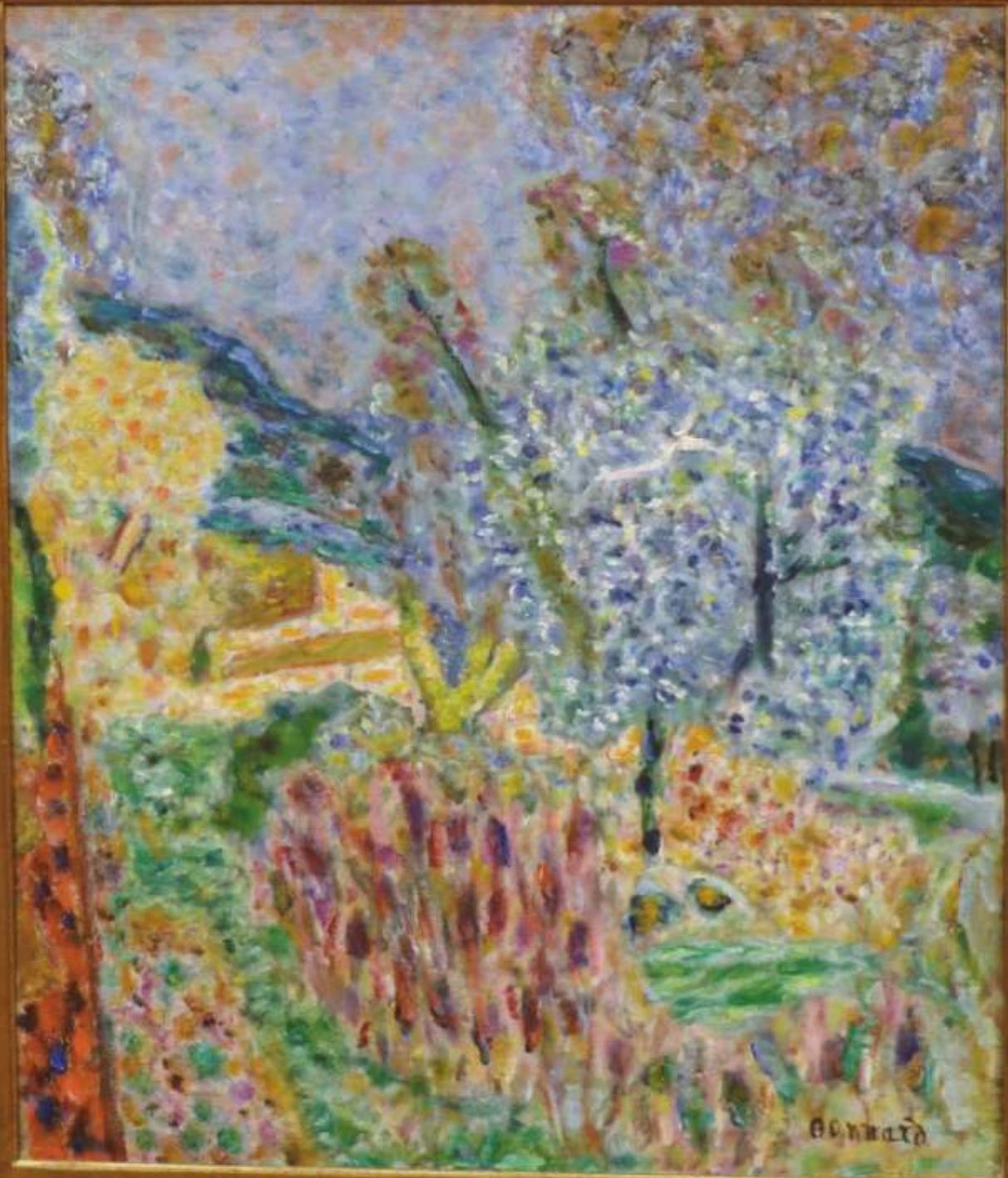


# Saint-Claude mag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

N°57 - Octobre 2016



*À découvrir au Musée de l'Abbaye : une nouvelle œuvre de l'artiste Pierre Bonnard, transmise en donation par les légataires universels de Guy Bardone au profit de la Ville de Saint-Claude le 5 juillet dernier.*

**Dossier : Sortie Com' com et Maison de Santé**

Pages 6 et 7



Cérémonie de signature de délivrance de legs par les légataires universels de Monsieur Guy BARDONE au profit de la Ville de Saint-Claude des cinq œuvres qui lui ont été léguées, le mardi 5 juillet en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.



Franc succès pour les animations organisées en centre-ville dans le cadre de la **Fête de la musique**, le mardi 21 juin.



En juin dernier, les élèves se sont vus remettre leurs **attestations scolaires de sécurité routière** suite à leur participation à la **Semaine de la Sécurité routière** qui s'est déroulée du 9 au 13 mai.



Sanclaudiens et Haut-Jurassiens se sont rassemblés le samedi 18 juin devant la gare SNCF de Saint-Claude pour manifester **contre la fermeture des guichets SNCF de Saint-Claude et Morez**.



Comme chaque année, un **stand aux couleurs de Saint-Claude** a représenté la ville à l'occasion de la **Fête du Neckar de Rottenburg** en Allemagne du 24 au 27 juin.

- 3 Sommaire, éditorial
- 4 Forum Faites un pas vers l'emploi !
- 5 Actualités
- 6 Jeunesse
- 7 Avantages Jeunes, concert
- 8-9 Sortie Com' com, Maison de Santé
- 10 Libre expression des élus
- 11 Atelier d'urbanisme
- 12-14 Saison culturelle 2016-2017
- 15 Expositions au Caveau des artistes
- 16 Salon Made in Jura, travaux



**Saint-Claude Mag**

N°57 - Octobre 2016

Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR  
Photo de couverture : © Ville de Saint-Claude

Impression : CAIRE Imprimeur certifié Imprim'vert

Tirage 6 500 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées  
ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



Chers Sanclaudiens,

Après deux ans et demi de mise à l'écart des élus en charge des destinées de votre ville, nous pensions que les élus du Conseil communautaire reviendraient à la raison. Malheureusement ils ont préféré persister dans leur attitude. Nous avons donc décidé de quitter cette instance dans laquelle nous servons surtout de banquier. Quant aux décisions concernant Saint-Claude, elles sont prises par les Maires de Septmoncel, Viry ou Molinges... mais plus par nous dans quatre-vingt pour cent des cas. Sous le prétexte fallacieux d'une crainte d'une hégémonie de Saint-Claude sur les plus petites communes, ce sont aujourd'hui les petites communes qui ont imposé leur hégémonie à Saint-Claude.

Certes, on vous dira que deux élus de l'opposition représentent la ville au Bureau et certains raisonnements stupides iront jusqu'à vous démontrer qu'ils représentent 48,5 % de la population. Alors tout va bien ! Sauf que c'est là la négation même du suffrage universel et du scrutin majoritaire. Considère-t-on que le Président de la République ne représente que 51 % des Français ? Certes non. Il est drôle par ailleurs que ce type de raisonnement antidémocratique ne vaille que lorsque notre opposition est... dans l'opposition. Curieux n'est-ce pas ? Mais est-ce vraiment une surprise ?

On vous dira également que les plus gros projets se font sur Saint-Claude. J'étais initialement favorable à la médiathèque et c'est d'ailleurs pour cela que nous avons acheté le bâtiment de la Banque de France, mais nous avons repoussé le projet quand il coûtait 5 millions d'euros avec un simple réaménagement pouvant héberger également les Archives municipales. Ce n'était pas pour en faire un à 8 millions. L'économie de la différence aurait permis de faire beaucoup d'autres choses y compris évidemment dans des communes autres que Saint-Claude. Et pendant ce temps notre ville « touristique » attend toujours sa piscine couverte.

Nous sommes inquiets aujourd'hui de la manière dont est gérée cette Communauté de communes que nous continuons à financer tant que Monsieur le Préfet n'aura pas validé notre sortie. Nous doutons des compétences de ses responsables pour gérer les deniers publics. Et nous n'avons pas l'intention de participer à une faillite. Oui, nous n'avons plus confiance, au-delà même du problème politique.

Pour conclure, alors que nous souhaitons simplement être des partenaires actifs et moteurs, on nous a considérés comme des ennemis et cette phrase du philosophe Julien Freund résume bien l'attitude de l'exécutif communautaire :

*« Du moment que nous ne voulons pas d'ennemis, nous n'en aurons pas, raisonnez-vous ? Or c'est l'ennemi qui vous désigne. Vous pouvez lui faire les plus belles manifestations d'amitié, s'il veut que vous soyez son ennemi, vous l'êtes. Et il vous empêchera même de cultiver votre jardin ».*

Jean-Louis MILLET



# Faites un pas vers l'emploi !

Un forum pour réussir  
sa recherche d'emploi

Jeudi 6 octobre 2016 de 10h à 18h

Salle Polyvalente de l'Espace Mosaïque (Avignonnets)

Entrée libre et gratuite – Ouvert à tous

La Ville de Saint-Claude, en partenariat avec les acteurs de l'emploi et de l'économie\*, organise un Forum innovant pour accompagner les habitant(e)s en recherche d'emploi et les créateurs et créatrices d'entreprise.

*Vous cherchez votre premier emploi ? Vous souhaitez reprendre une activité ou changer de métier ? Vous avez des difficultés à trouver un travail ? Vous avez une idée de création d'entreprise ? Ce forum est fait pour vous !*

Augmentez vos chances de trouver un emploi en participant à des ateliers, des séances de coaching, des rencontres avec des professionnels, des stands d'information pour :

- ✓ savoir pousser les bonnes portes (« qui peut m'aider ? »)
- ✓ booster votre potentiel
- ✓ travailler votre image (coaching d'image)
- ✓ perfectionner votre CV
- ✓ trouver une formation
- ✓ vous préparer à un entretien d'embauche
- ✓ dénicher les offres qui vous conviennent
- ✓ trouver un parrain ou une marraine en entreprise

**et bien plus encore !**

Dans un esprit convivial, des professionnels de l'emploi, de l'insertion, de la création d'entreprise et de la formation mettront leurs compétences à votre disposition pour vous accompagner dans votre parcours vers l'emploi.



Forum ouvert à toutes et tous

## FAITES UN PAS VERS L'EMPLOI

PREMIER EMPLOI – REPRISE D'ACTIVITÉ – CRÉATION D'ENTREPRISE

**Jeudi 6 octobre 2016**  
de 10h à 18h

# Saint-Claude

Espace Mosaïque - salle polyvalente - Les Avignonnets

Plus d'infos : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr) ou 03.84.38.11.25 (N°cole ou Ollivier)

## Acteurs présents :

- ALDESS (Association Locale de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire)
- ASMH (Association Saint-Michel-le-Haut)
- BGE Franche-Comté (Boutique de Gestion pour Entreprendre)
- Centre social multi-sites (Ville de Saint-Claude)
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- CIDFF du Jura (Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles)
- CITÉ Haut-Jura
- Conseil Départemental du Jura
- GRETA Jura
- Jura Initiative
- Manpower
- Mission Locale Sud Jura / Espace Jeunes
- Mission Politique de la Ville (Ville de Saint-Claude)
- Point Information Jeunesse (Ville de Saint-Claude)
- Pôle Emploi
- Et bien d'autres !

## Bon à savoir :

- Un « espace enfants » sera à disposition de celles et ceux qui viendront en famille.
- Le Forum sera accueilli dans l'Espace Mosaïque entièrement rénové (centre social des Avignonnets). Les locaux seront inaugurés à cette occasion, ainsi que l'agence postale communale.

Retrouvez toutes les informations sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

## Renseignements :

Service Politique de la Ville  
Cour de l'Hôtel de Ville : 32, rue du Pré  
Tél. 03 84 41 42 66  
Mail : [politique.ville@mairie-saint-claude.fr](mailto:politique.ville@mairie-saint-claude.fr)

\*Avec le soutien de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et de la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) dans le cadre du Contrat de Ville de Saint-Claude (2015-2020).

## AVIS AUX ÉLECTEURS

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles en Mairie – Service Population (Tél. 03 84 41 42 43) jusqu'au 30 décembre 2016.

## Révision des listes électorales

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence peuvent solliciter leur inscription.**

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la Mairie, avant le 30 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union européenne peuvent aussi demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires (municipales et / ou européennes).



## Pré-demande de passeport biométrique en ligne



**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, vous avez la possibilité de pré-remplir en ligne votre demande de passeport biométrique depuis le site web : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)**

À noter que cette démarche est facultative mais ne vous dispense pas de vous présenter personnellement en Mairie pour déposer votre demande (recueil des pièces justificatives et prise d'empreintes digitales).

Si vous ne souhaitez pas effectuer votre pré-demande en ligne, rendez-vous à la Mairie de Saint-Claude, au Service Population (situé juste à gauche en entrant sous le porche), ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

**Renseignements :**  
**Service Population**  
**Tél. 03 84 41 42 56**  
[etat.civil@mairie-saint-claude.fr](mailto:etat.civil@mairie-saint-claude.fr)

## Contrôle de conformité des branchements d'assainissement

**Dans le cadre de sa politique de préservation des milieux naturels, la Ville de Saint-Claude a demandé à l'exploitant de son réseau d'assainissement, la société Suez, d'effectuer des enquêtes de conformité des branchements d'assainissement privatifs du réseau communal d'assainissement collectif.**

Cette démarche a pour but de supprimer les rejets directs d'effluents dans le milieu naturel et, lorsque cela est possible, de limiter l'apport d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement qui entraînent lors de gros événements pluvieux, le débordement du réseau d'égouts dans la Bienne ou le Tacon.

Ainsi, avant toute transaction immobilière d'un bien raccordé au réseau d'assainissement le propriétaire se devra de faire établir par Suez un diagnostic de son réseau privé. S'il est diagnostiqué la non-conformité de l'installation lors de l'enquête menée par Suez, le propriétaire disposera d'un délai de six mois pour mettre en conformité le branchement d'assainissement. Les travaux

devant être effectués à la charge du propriétaire, par une entreprise agréée.

L'ensemble de ces dispositions est prévu par la Loi sur l'Eau de 2006, les articles 1331-1 et suivants du Code de la santé publique, ainsi que l'arrêté municipal I-2016-224 pris par Monsieur le Maire de Saint-Claude en date du 18 juillet 2016.

Pour tout renseignement et accompagnement dans vos démarches concernant cette problématique, la société Suez et les Services Techniques municipaux restent à votre entière disposition.

**Services Techniques municipaux**  
**Tél. 03 84 45 79 59**

A compter du  
1<sup>er</sup> Septembre 2016

NOUVEAUX  
HORAIRES

NOUVEAUX  
TARIFS



Renseignements :

\* Boutique URBUS - 48 rue du Collège - Saint Claude 03 84 45 66 77  
ou sur le site [www.jurabus.fr](http://www.jurabus.fr) / rubrique URBUS

## Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes et leurs Parents (PAEJP)

**Le Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes et leurs Parents (PAEJP) est consacré, en priorité, à l'accueil des jeunes de dix à vingt-cinq ans, de façon gratuite et anonyme.**

Accueillis par une psychologue, les jeunes peuvent aborder divers sujets les concernant directement ou indirectement : école, tabac, alcool, relations humaines, etc. Ils sont écoutés dans un cadre convivial, sans aucun jugement.

Les parents qui ont des difficultés à communiquer avec leur adolescent, à le comprendre ou encore, à le soutenir, sont également les bienvenus au point d'accueil et d'écoute.

La psychologue apporte son aide et son soutien à l'ensemble de ces personnes pour qu'elles puissent mieux appréhender les problématiques de l'adolescence. Chacun est soutenu

dans son rôle et si besoin, il est possible d'envisager une orientation vers d'autres professionnels pour remédier à une situation. Une médiation parent/adolescent peut aussi être proposée pour rétablir la communication et restaurer des liens de confiance.

### Renseignements :

**Maison départementale des Solidarités de Saint-Claude**  
14, rue Rosset  
39200 SAINT-CLAUDE  
Tél. 03 84 45 22 97

### Horaires d'ouverture :

**Tous les mercredis, de 15h à 16h30 (hors vacances scolaires)**  
**Possibilité de prendre rendez-vous**

## Le tutorat avec le Contrat de Réussite Éducative

**Parents, votre enfant âgé de quatre à seize ans et habitant à Saint-Claude manque de concentration, d'organisation dans son travail, partage un lien difficile avec vous, a des problèmes d'apprentissage, manque de confiance en lui, d'assurance, a une attitude non appropriée en groupe (isolement, agitation, non-respect des règles...), a besoin d'expression ou d'ouverture culturelle ou a tout simplement des difficultés liées à l'adolescence ?**



Sachez que, tout au long de l'année, dans le cadre du Contrat de Réussite Éducative, des étudiants (1<sup>ère</sup>, Terminale, BTS), rémunérés par la Ville, peuvent accompagner votre enfant face aux difficultés qu'il rencontre. À partir d'objectifs bien définis, l'enfant travaillera avec le soutien de sa famille et de son tuteur. En effet, par une pratique culturelle ou un apprentissage ludique (apprendre à travers des jeux de société, quizz de culture générale, jeu d'expression...), il a été constaté chaque année une évolution positive chez le jeune qui a pu atteindre certains de ses objectifs. Via le tutorat, les étudiants ont quant à eux eu l'opportunité

Tous les après-midis, du lundi au vendredi, vous pouvez contacter Magali Henrotte, coordinatrice du Contrat de Réussite Éducative, par téléphone au 03 84 41 42 57 ou 06 45 70 77 17. Vous pouvez également vous rendre directement sur place, bureau Contrat de Réussite Éducative, situé au Centre Communal d'Action Sociale (1, rue Rosset à Saint-Claude).

⚠ À noter toutefois que les horaires d'ouverture du bureau sont variables, il est donc préférable de prendre rendez-vous en amont.

de partager leur expérience avec un système de valorisation et leur engagement avec leurs homologues plus jeunes.

Parents, vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier de ce dispositif ?

Étudiants, vous souhaitez devenir tuteur ?

### Le Contrat de Réussite Éducative (CRE), c'est quoi ?

Le CRE a pour finalités :

- concourir au développement et à la socialisation des quatre à seize ans, en cherchant une complémentarité et une continuité de l'action éducative entre les temps familiaux, scolaires et de loisirs, le bien-être physique et moral de l'enfant, ainsi que son épanouissement ;
- développer les potentialités quelle qu'elles soient pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle ;
- favoriser l'intégration de l'enfant en tant que citoyen en devenant dans la société dans laquelle il appartient ;
- lutter contre les inégalités sociales ;
- améliorer la qualité de vie des jeunes les plus en difficultés et de leurs familles.

Il est basé sur une politique partenariale et agit en cohérence avec d'autres acteurs : institutions publiques, acteurs du périscolaire, familles et associations.

# TOUT SAVOIR SUR LA CARTE

## AVANTAGES JEUNES

**Point Information Jeunesse**  
Tél. 03 84 41 42 30  
Site Internet : [www.ij.saint-claude.com](http://www.ij.saint-claude.com)

### La carte Avantages Jeunes, c'est quoi ?

La carte Avantages Jeunes (CAJ) s'adresse aux personnes de 0 à 30 ans et favorise l'accès à la culture et au sport tout en privilégiant le commerce local.

### Quels avantages avec la CAJ ?

#### Ville de Saint-Claude

- ✓ **Saison culturelle 2016-2017**  
1 entrée gratuite pour un spectacle de la saison culturelle 2016-2017 (dans la limite des places réservées « Avantages Jeunes » disponibles pour le spectacle). Il suffit pour cela de venir s'inscrire et retirer sa place auprès du Service Événementiel municipal (1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville – tél. 03 84 41 42 62). De plus, les détenteurs de la CAJ bénéficient du tarif réduit sur tous les spectacles de la saison culturelle sur simple présentation de leur CAJ.
- ✓ 5 € de réduction sur une activité proposée par l'accueil de loisirs Aventure Ados (3, rue Rosset – tél. 03 84 45 63 77).
- ✓ Accès gratuit à Internet au Point Information Jeunesse.
- ✓ Une animation famille offerte à l'Espace Mosaïque :
  - Avignonnets (tél. 03 84 45 22 97)
  - Chabot (tél. 03 84 38 10 56).

#### Conseil départemental du Jura

- ✓ Une aide financière pouvant aller jusqu'à 225 € pour passer le permis B sur condition de ressources familiales.

### Bon à savoir :

La CAJ donne également des gratuités et des réductions dans tout le Jura et dans différents domaines : spectacles, loisirs, commerces... Pour en savoir plus : se renseigner au Point Information Jeunesse.

### Quel est son coût ?

La CAJ est au prix de 8 €.

Toutefois, une réduction de 1 € peut être accordée ; dès trois cartes achetées dans la même famille, chaque carte Avantages Jeunes coûtera 7 €.

### Où l'acheter ?

Rendez-vous au Point Information Jeunesse (PIJ), lieu d'information (études, formations professionnelles, emploi, logement, loisirs, santé, mobilité internationale...) pour tous : jeunes, parents, enseignants, travailleurs sociaux qui accueille de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Le PIJ est situé au 32, rue du Pré (à droite, à l'entrée de l'Hôtel de Ville). Il est ouvert :

- ✓ Mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 18h
- ✓ Mercredi, de 9h30 à 12h et de 13h à 19h
- ✓ Samedi, de 9h à 12h

#### Pendant les vacances scolaires :

- ✓ Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 18h
- ✓ Mercredi, de 10h à 12h et de 13h à 19h

### Quels documents faut-il fournir pour cet achat ?

Chaque personne souhaitant acquérir la CAJ doit apporter sa carte d'identité et sa photo d'identité. Pour bénéficier de la réduction de 1 € (cf. *Quel est son coût ?*), il sera nécessaire de présenter également le livret de famille.

### Commerçant, comment devenir partenaire de la CAJ ?

Les commerçants de Saint-Claude qui souhaitent devenir partenaires de la CAJ peuvent s'adresser au Point Information Jeunesse.

**Les Concerts Pierre Bernard**  
Dimanche 16 Octobre 2016  
à 17h - Salle des Fêtes  
SAINT-CLAUDE

**Airs d'Opéras et Mélodies**  
Verdi, Puccini, Tosti, Mascagni, Respighi,  
Massenet, Duparc, Komitas, Rachmaninov

Karine Mkrtechyan **Soprano**  
Louis Zaitoun **Ténor**  
Elizavetha Touliankina **Pianiste accompagnatrice**

Tarifs : Adulte 10€ - Enfant 5€  
Association Loi 1901 - Les Concerts Pierre-Bernard

## Airs d'Opéras et Mélodies

**Karine Mkrtechyan, Soprano**  
**Louis Zaitoun, Ténor**

Pour servir à souhait les plus beaux airs d'Opéras et mélodies emblématiques du répertoire, deux voix sublimes occuperont la scène en solo et en duo. En interprétant les deux premiers rôles, Mimi et Rodolfo, dans l'Opéra « *La Bohème de Puccini* » au Victoria Hall de Genève en Juin 2016, ils ont remporté un immense succès que seuls connaissent les chanteurs lyriques d'excellence. Leur présence à Saint-Claude s'inscrit au registre de l'événementiel.

Au programme : Bellini, Verdi, Tchaïkovski, Massenet, Tosti, Puccini, Komitas, Rachmaninov.

Au piano d'accompagnement : Elizavetha Touliankina.

**Dimanche 16 Octobre 2016**  
**à 17h à la Salle des Fêtes**

**Billetterie à l'entrée des concerts**  
**Adulte : 10 €**  
**Enfant : 5 €**

## Le Conseil municipal a voté le 13 juillet la sortie d'une Communauté de communes qui exclut les représentants des Sanclaudiens et impose ses choix contre leur avis.

Après plusieurs mois de discussions, une réunion capitale avait lieu le lundi 4 juillet 2016 à la Communauté de communes pour parler de l'entrée de la majorité municipale de Saint-Claude au Bureau Exécutif de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, exécutif dont elle est exclue depuis deux ans et demi. Un accord avait enfin été trouvé permettant à la majorité sanclaudienne de venir siéger avec quatre Vice-Présidences. Il ne restait qu'à affiner le dispositif pour le valider en septembre et sortir de la crise.

Cela devait être voté lors du Conseil communautaire du 6 juillet. Malheureusement le sectarisme a encore une fois triomphé. Si l'on retranche les voix de la majorité municipale de Saint-Claude, les deux tiers des Conseillers communautaires ont rejeté cette proposition et décidé d'exclure les élus en charge de Saint-Claude des décisions prises en Communauté de communes.

En faisant le décompte des voix on s'aperçoit que pas moins de neuf

membres du Bureau sur treize (dont dix présents) avec lesquels nous avons scellé cet accord « historique » se sont reniés en votant deux jours plus tard contre notre arrivée dans l'exécutif, démontrant que la réunion du 4 juillet n'était qu'une mascarade.

Face à cette hostilité contre notre équipe, élue en avril 2014 par les Sanclaudiens pour diriger leur ville, nous n'avons plus rien à faire dans cette Communauté de communes qui n'a de communauté que le nom.

Nous avons donc quitté cette Assemblée suivis par les représentants de six autres communes, dont nous saluons le courage, la lucidité et l'honnêteté (Leschères, Les Molunes, Les Moussières, Ponthoux, Rogna, Vulvoz). Le Conseil municipal du 13 juillet a entériné cette sortie par 25 voix « pour » et 8 « contre ».

Une telle attitude de mépris est une insulte à tous les Sanclaudiens qui financent la moitié de tout ce que fait la Communauté de communes et dont les représentants n'ont pas leur mot à dire sur ce qui se décide dans leur propre ville. Le dernier exemple est le choix du site de la future Maison de Santé, dont l'emplacement nous est

imposé par la Communauté de communes contre notre volonté.

Le Bureau de la Communauté de communes, non seulement décide, dans quatre-vingt pour cent des cas, à la place du Conseil municipal de votre ville mais contre l'avis de celui-ci.

Vous comprendrez, dès lors, que cette situation n'est plus supportable.

Aucun des Maires des 27 autres communes n'accepterait qu'on lui impose ce que la majorité d'entre eux impose à Saint-Claude.

Sanclaudiens, il faut que vous sachiez que les recettes fiscales de la Communauté de communes proviennent à 48,36 % des contribuables sanclaudiens et même 50,58 % avec la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Et pour faire quoi ? : une médiathèque de mégalomanes à 8 millions d'euros, une gabegie en temps de crise. Les Sanclaudiens sont là pour payer les caprices d'élus irresponsables qui payent leurs impôts ailleurs qu'à Saint-Claude et qui n'acceptent de Saint-Claude que l'argent de ses habitants.

Jean-Louis MILLET

### Recettes fiscales 2015 de la Communauté de communes « Haut-Jura Saint-Claude »

Ville Saint-Claude	Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Cotisation foncière des entreprises	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	Taxe sur les surfaces commerciales	Cotisation sur la valeur ajoutée	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	TOTAL
Base	9 232 995	11 294 785	133 513	3 974 434				9 570 782	
Taux Com' com	12,17 %	3,38 %	6,77 %	23,46 %				11,09 %	
Produit net	1 123 655	381 764	9 039	932 115	84 904	122 950	546 254	1 061 400	<b>4 262 081</b>

Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude	Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Cotisation foncière des entreprises	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	Taxe sur les surfaces commerciales	Cotisation sur la valeur ajoutée	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	TOTAL
Base Com' com	21 415 723	23 060 380	849 158	8 397 656				16 299 148	
Taux Com' com	12,17 %	3,38 %	6,77 %	22,02 %				11,09 %	
Produit net Com' com	2 606 294	779 440	57 490	1 849 420	152 374	132 984	1 040 206	1 807 576	<b>8 425 784</b>
Part Saint-Claude dans la Communauté de communes	43,11 %	48,98 %	15,72 %	50,40 %	55,72 %	92,45 %	52,51 %	58,72 %	<b>50,58 %</b>

**Les impôts des Sanclaudiens représentent 50,58 % du total des recettes des 28 communes de Haut-Jura Saint-Claude**

## Son implantation sur l'ancien garage Ford :

### plus qu'un mauvais choix, un gâchis imposé par la Communauté de communes contre l'avis de la Mairie de Saint-Claude

Après plusieurs réunions de travail au cours desquelles la Municipalité de Saint-Claude s'est opposée à l'implantation de la Maison de Santé sur la friche Ford rue Carnot, la Communauté de communes a décidé de l'y implanter malgré l'opposition de Saint-Claude, première concernée. Après avoir rejeté l'installation de la Maison de Santé à l'ex-collège Rosset, elle refuse maintenant son installation dans les locaux bientôt vacants du Collège de la Maîtrise. La Com' com s'abrite derrière l'avis de certains professionnels de santé qui décideraient de tout sans pour autant investir dans l'opération. De quoi faire rêver plus d'un chef d'entreprise.

En revanche le patient, c'est-à-dire vous tous, n'est pas consulté alors qu'il paie la totalité du projet avec ses impôts.

#### Pourquoi la friche Ford n'est pas le bon choix ?

- Elle est excentrée alors que les services de l'État tout comme l'Agence Régionale de Santé préconisent de ramener les services au public en centre-ville. La friche Ford est à 1 km du centre-ville.
- Le cheminement pour s'y rendre emprunte la rue Carnot avec une zone verglacée en permanence en hiver, le soleil n'y donnant pas pendant trois mois.
- Le coût d'un immeuble neuf de 4 niveaux dépassera 5 millions d'euros.

- La sortie des voitures est très dangereuse. C'est entre 3 et 400 sorties de véhicules jour qui couperont la départementale. Les services qui auront donné leur feu vert à ce projet devront répondre des conséquences graves qui pourront en découler.

#### Pourquoi le Collège de la Maîtrise est souhaitable ?

- Il est à 180 m à pied de la rue du Pré, donc en centre-ville, avec un trottoir chauffant sur la partie basse.
- Il coûtera deux fois moins cher en réutilisant deux bâtiments en très bon état (tout l'intérieur est neuf) et avec toiture récente. Il suffit d'un simple réaménagement agrémenté de deux ascenseurs pour moins de deux millions d'euros. Or, la pré-étude a volontairement « gonflé » artificiellement le chiffrage.
- Sa cour intérieure peut recevoir 50 véhicules, d'où une grande facilité de stationnement.
- Il peut prétendre aux mêmes aides financières que le projet concurrent.

Ainsi donc, une fois de plus, la Communauté de communes se permet de décider à la place de la Municipalité de Saint-Claude de ce qu'elle doit faire et où le faire. C'est ici un véritable gâchis, un caprice de riches. Vous comprendrez encore mieux pourquoi nous avons décidé de quitter cette Communauté de communes.

# Libre expression des élus

## Majorité

### Que de cinéma... pour la Médiathèque

La Communauté de communes vient de lancer une grande opération de démocratie participative en demandant aux habitants du territoire de Haut-Jura Saint-Claude de choisir le nom de la Médiathèque, mais attention pas n'importe quel nom, seulement celui qu'auront déjà choisi les édiles de la Com'com.

« Vous avez le droit de choisir la couleur de votre voiture à condition qu'elle soit noire », comme l'on disait dans certains pays qui balbutiaient la démocratie.

On remarquera une fois de plus que la Municipalité sanclaudienne, en tant que telle, n'a pas son mot à dire concernant une décision relative à

un équipement situé sur sa propre commune.

Vous avez donc le choix entre cinq noms de baptême, résultant d'une longue recherche intellectuelle.

Domage qu'on ne vous ait pas questionné il y a quatre ans pour vous demander si vous aviez besoin d'une Médiathèque de quatre niveaux.

Domage qu'on ne vous ait pas demandé votre avis pour savoir si vous vous vouliez y mettre 8 millions d'euros.

Domage qu'on ne vous ait pas demandé votre avis pour savoir si vous étiez prêts à la fréquenter.

Cette pseudo-consultation n'a pour objet que de se donner bonne conscience pour vous faire croire qu'on s'intéresse à vous. Que n'y eu-t-on pensé plus tôt.

À la limite, si le choix du nom était libre, on aurait aussi pu proposer « *vide-gousset* » ou encore s'inspirer de la couverture du Dôme avec cette sorte de sac poubelle géant. Malheureusement le recours à votre imagination ne vous étant pas permis, vous devrez vous contenter des idées des autres.

Mais le plus intelligent ne serait-il pas de l'appeler tout simplement « MÉDIATHÈQUE » ? Il suffirait alors de réutiliser les magnifiques lettres de « *BANQUE DE FRANCE* » et de les replacer au même endroit. Il n'y aurait plus qu'à racheter un M, un I, un T et un H et le tour serait joué. Enfin une économie !

### Groupe majoritaire

## Opposition

### Retrait de Haut-Jura Saint-Claude

Lors du Conseil municipal extraordinaire du 13 juillet, le principe du retrait de Saint-Claude de la Communauté de communes a été adopté. Difficile de dire encore quelles seront les conséquences de cette délibération.

Pourtant, l'immense majorité des 28 communes de Haut-Jura Saint-Claude souhaite la présence de Saint-Claude et sa coopération. Pourtant, nous-mêmes, opposition municipale, qui représentons 48,69 % de la population sanclaudienne, nous le souhaitons. Mais cela ne

semble pas le souhait de la majorité municipale. Très honnêtement, pour Saint-Claude, que la majorité municipale détienne 3 ou 4 vice-présidents, qu'est-ce que ça change ? Rien ! Nous ne voyons pas où est la difficulté. Nous étions si proches du but. Pourquoi claquer la porte ? Pourquoi la majorité municipale de Saint-Claude ne disposerait-elle pas de 3 vice-présidents et, en plus, de la présidence de l'Office Public de l'Habitat, qu'elle détient déjà ? Il serait bon d'en débattre sereinement.

Nous souhaitons que Saint-Claude reste au sein de la Communauté de

communes Haut-Jura Saint-Claude, car cette Communauté de communes s'est construite sur un territoire qui est quasiment ce que l'on appelle le bassin de vie de Saint-Claude. Cela a un sens profond qui dépasse les querelles de clocher et les querelles de pouvoir.

Seul le travail en commun permettra de poursuivre le développement équilibré et dynamique de ce territoire déjà confronté à de nombreux écueils, crise économique, diminution de population, baisse des dotations de l'État, perte de services publics.

### Groupe d'union de la gauche

# Des étudiants et des sociologues se penchent sur Saint-Claude

De mars à juin 2016, cinq étudiants en urbanisme de l'Institut d'Urbanisme de Lyon et trois sociologues de l'Université de Savoie ont sillonné Saint-Claude, questionné ses habitants et rencontré les acteurs qui y travaillent.

## L'objectif ?

Auscouter la ville, diagnostiquer et proposer des projets pivots pour alimenter la réflexion des élus.

Cette initiative baptisée « L'Atelier d'Urbanisme » a été proposée par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura en partenariat avec la Ville, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

régional « *Revitalisation des Bourgs-Centres* », porté par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cet appel à projet vise à accompagner les villes de la région qui, comme Saint-Claude pour le Haut-Jura, concentre les services et les commerces de leur territoire mais souffre d'une dévitalisation.

« Au détour d'un virage et de façon très furtive, on aperçoit enfin la ville. Celle-ci est ceinturée par les montagnes, véritable écrin de verdure. La complexité du site est charmante. La ville semble à la fois pittoresque et décrépie, charmante et lugubre ».

Premier contact des étudiants avec la ville (arrivée par la Vallée de la Bienne en mars 2016).

« Nos regards neufs se sont attachés à mettre en exergue les atouts du territoire. Faire des qualités intrinsèques à Saint-Claude des pistes pour son développement a constitué la philosophie ayant guidé notre stratégie ».

D'après le rapport des étudiants.

## « Saint-Claude a tout pour réussir » : du diagnostic aux propositions

Selon Olivier CHAVANON, Maître de conférences à l'Université de Savoie, Saint-Claude possède des atouts incontestables pour redevenir une ville attractive. Un site grandiose, un patrimoine industriel et culturel rare. Citant l'expérience de la Ville de Thiers et de sa « Vallée des usines », les étudiants et sociologues présentent, par exemple, les friches industrielles de Saint-Claude comme une opportunité de développement de parcours touristique sur l'artisanat et l'industrie.

Autre atout, la ville n'a pas connu le phénomène d'étalement urbain, qui, même en zone de montagne, crée des zones pavillonnaires périphériques éloignées de centre-ville : beaucoup d'activités à Saint-Claude peuvent se faire à pied (aller travailler, faire ses courses...).

Le cœur de ville, malgré la vacance des commerces, reste

animé et fréquenté. Cependant, pour que le visiteur ait

envie de s'y attarder, il convient de créer plus de zones apaisées (larges trottoirs, circulation des voitures limitée ou ralentie). Le constat de l'omniprésence de la voiture fait en effet l'unanimité, surtout à cause du stationnement.

Le cadre de verdure, la présence de la rivière, donnent à la ville un cachet incontestable, même si les connexions entre la ville et la nature doivent être valorisées.

Au-delà du constat, les étudiants ont fait des propositions concrètes et précises sur des projets pivots à mettre en place à Saint-Claude.



Les étudiants présentent leurs travaux en Mairie

## Quelques propositions des étudiants :

### ■ RÉINVESTIR LES RIVES

Des sentiers aménagés le long de la Bienne et du Tacon : les étudiants conçoivent un parcours continu de Gorges de l'Abîme jusqu'à la piscine du Martinet, jalonnée de pontons, plages, lieu de détente sur la rivière.

✳ Découvrez leur projet en vidéo sur le site de la Ville : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

### ● REQUALIFIER LE CŒUR DE VILLE

Redonner leur place aux espaces publics singuliers de Saint-Claude : pourquoi pas la rue du Pré sans trottoirs, la Place du 9 avril 1944 sans voitures et un vrai parvis autour de la cathédrale ? Tout n'est pas à prendre évidemment pour argent comptant, mais permet de réfléchir à l'aménagement de notre ville dans un avenir plus ou moins proche.

### ■ RÉALISER UN CIRCUIT TOURISTIQUE DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX ET DE L'ARTISANAT

Un circuit mêlant découverte des rives, friches industrielles, artisanat vivant, dans Saint-Claude qui détient déjà le label national « Ville et Métiers d'Art ».

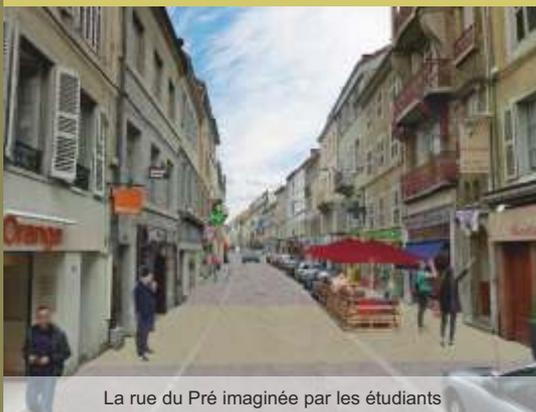
Par leur regard neuf sur la ville, leur connaissance et l'enthousiasme réel qu'ils ont eu à parcourir la ville et à échanger avec ses habitants, les étudiants et sociologues ont fait des propositions



Une guinguette Place de Château ?

pertinentes. Si elles ne sont pas toutes réalisables à court terme, elles inspireront largement la Ville dans ses réflexions et le lancement prochain de l'étude dans le cadre de la revitalisation des Bourgs-Centres. La Municipalité tient vivement à les remercier pour leur excellent travail.

En savoir plus : rapport disponible sur le site Internet [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)



La rue du Pré imaginée par les étudiants

chanson  
Musique  
classique  
expositions  
humour  
Ville de  
Saint-Claude  
théâtre  
Saison Culturelle  
2016  
2017

## La saison culturelle 2016-2017 se dévoile...

Chanson française, musique classique, humour, théâtre, magie sont au rendez-vous avec pour seul objectif de vous faire plaisir. Au fil de l'année, des artistes de renom se produiront à Saint-Claude. Découvrez le programme complet de la saison culturelle 2016-2017.



© Laurent SEROUSSI

### Éric ANTOINE - Humour et magie

Avec « *Magic Délirium* », Éric Antoine propose un spectacle de music-hall inédit, encore plus étonnant, plus délirant, plus spectaculaire que les précédents shows. À l'habituel mélange d'humour-magie-philosophie-musique-danse, s'ajoute une bonne dose de « *grande illusion* » et de technologie.

**Vendredi 4 novembre 2016 à 21h au Palais des Sports**

*Billetterie ouverte à partir du mardi 4 octobre*

*Tarif normal : 30 €*

*Tarif réduit\* : 27 €*

*Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de disponibilités)*

### BOUCLIER Septet - Musique classique

Rejoints par cinq musiciens lauréats des prix internationaux et diplômés des meilleurs conservatoires d'Europe, les frères Bouclier nous transportent dans leur univers musical composé des concertos français d'Angelis et Galliano, des plus beaux tangos d'Astor Piazzolla et des envolées lyriques et virtuoses du répertoire russe. L'accordéon transfiguré !

Au programme : concertos de Franck Angelis et Richard Galliano, Quatre saisons d'Astor Piazzolla, Rondo Capriccioso de Vladislav Zolotarev...

**Dimanche 13 novembre 2016 à 17h à la Salle des Fêtes**

*Billetterie ouverte à partir du jeudi 13 octobre*

*Tarif normal : 20 €*

*Tarif réduit\* : 17 €*



© Benjamin DECOIN

### Hélène SÉGARA - Chanson

Entourée par quatre musiciens, Hélène Ségara revisite ses plus grands succès et nous offre un merveilleux moment de partage. Elle nous livre également quelques titres de ses derniers albums dans une ambiance pop et dynamique !

Hélène Ségara a cette envie irrépressible de retrouver son public pour partager ce délicat mélange d'énergie, d'émotion et de poésie qui compose ses concerts.

**Vendredi 9 décembre 2016 à 21h au Palais des Sports**

*Billetterie ouverte à partir du mercredi 9 novembre*

*Tarif normal : 30 €*

*Tarif réduit\* : 27 €*

*Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de disponibilités)*



## Frédéric PELASSY - Musique classique / Violon - Piano

Le violoniste Frédéric Pelassy fait partie des artistes français les plus reconnus de sa génération. Remarqué par Yehudi Menuhin, il bénéficie de son patronage actif et commence une carrière précoce avec des chefs prestigieux.

En quelques années, Frédéric Pelassy s'est produit sur tous les continents en donnant plus de mille concerts.

Il poursuit également une carrière discographique. Il enseigne au Conservatoire « Hector Berlioz » à Paris et encadre des master-classes en Europe, Amérique et Asie.

Au programme : Beethoven - 5<sup>ème</sup> sonate pour violon et piano en cinq mouvements, Ravel - Tzigane, Saint Saens - Havanaise, Bartók - Danses roumaines, Wieniavsky - Polonaise en ré majeur, Sarasate - Airs Bohémiens.

**Dimanche 5 février 2017 à 17h à la Salle des Fêtes**

*Billetterie ouverte à partir du jeudi 5 janvier*

*Tarif normal : 20 €*

*Tarif réduit\* : 17 €*

## François-Xavier DEMAISON - Humour

Il y a dix ans, François-Xavier Demaison montait sur scène pour la première fois... Dix années de rires qu'il va nous raconter, ses dix ans à lui.

En 1h30, François-Xavier Demaison, en virtuose, incarne une galerie de personnages toujours plus drôles et étonnants. Comédien génial, entre sketch et stand-up, il crée une complicité unique avec son public.

**Vendredi 17 février 2017 à 21h au Palais des Sports**

*Billetterie ouverte à partir du mercredi 17 janvier*

*Tarif normal : 30 €*

*Tarif réduit\* : 27 €*

*Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de disponibilités)*



© Jean-Baptiste MONDINO



## « Miss Carpenter » - Spectacle musical

Chanter, danser, jouer la comédie, Miss Carpenter peut tout faire aujourd'hui, elle court surtout après sa jeunesse, les rôles et les allocations...

Entourée de ses trois sexy « home boys », elle nous entraîne dans une cascade effrénée de rires et d'émotions. « La Carpenter », redoutable créature à mi-chemin entre Marilyn Monroe et Tatie Danielle, offre à Marianne James un rôle spectaculaire à sa démesure dix ans après avoir incarné la cantatrice Ulrika Von Glott dans l'hilarant « L'Ultima Récital » (Molière du Meilleur spectacle musical en 1999).

Ce spectacle excentrique dans la veine de la série Absolutely Fabulous est un grand éclat de rire.

**Vendredi 31 mars 2017 à 21h au Palais des Sports**

*Billetterie ouverte à partir du mardi 28 février*

*Tarif normal : 30 €*

*Tarif réduit\* : 27 €*

*Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de disponibilités)*



## AMIR - Chanson

Alors que tout semble le destiner à une carrière de dentiste, Amir décide de tenter sa chance dans le monde de la musique. Fin 2013, il sort finaliste de l'émission télé The Voice... Dans son album intitulé « *Au cœur de moi* » à la fois personnel et universel, on retrouve les thèmes qui lui sont chers : spiritualité, idéalisme et influences musicales. Pour ce projet, il s'est entouré d'une équipe d'auteurs et de compositeurs de talent. Sa voix, pleine de chaleur méditerranéenne et de générosité, suscite l'émotion. Avec son premier single intitulé « *J'ai cherché* », un morceau pop-électro aux paroles colorées et à la mélodie entêtante, Amir a représenté la France au concours de l'Eurovision 2016. Depuis, son titre caracole en tête des hits...

**Vendredi 12 mai 2017 à 21h au Palais des Sports**

*Billetterie ouverte à partir du mercredi 12 avril*

*Tarif normal : 30 €*

*Tarif réduit\* : 27 €*

*Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de disponibilités)*

## NOUVEAUTÉS

**i**

Le tarif réduit est destiné aux scolaires, étudiants, titulaires de la carte Avantages Jeunes, personnes à partir de 65 ans, handicapés, demandeurs d'emploi, groupes ou comités d'entreprises de plus de 15 personnes.

\* La Ville de Saint-Claude procède actuellement à la mise en place d'une billetterie électronique. Elle vous permettra de réserver vos billets et de les régler par carte bancaire via Internet, dès ouverture de la billetterie. La mise en place effective fera l'objet d'une communication sur le site Internet de la Ville.

\* Sur place, au Service Événementiel, le règlement peut se faire en espèces, par chèque ou par carte bancaire (sous réserve de la mise en place de la billetterie électronique).

*Programme sous réserve de modifications éventuelles.*

*Les réservations par téléphone, courrier ou email ne sont pas acceptées.*

*Retrouvez toutes les informations sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)*

## DISTRIBUTION DE L'AGENDA CULTUREL

**Le programme de la saison culturelle 2016-2017 a été diffusé dans vos boîtes aux lettres entre le 12 et le 17 septembre.**

À Saint-Claude et dans les communes rattachées (Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette et Valfin-lès-Saint-Claude), l'ensemble des boîtes, y compris celles dotées d'un « Stop Pub », a été distribué. Soyez attentifs car la plaquette de la saison culturelle a pu se cacher au milieu de bien d'autres documents publicitaires !

Pour les autres communes, les personnes ayant collé la mention « Publicité non souhaitée » sur leurs boîtes n'ont pas été destinataires du document.

Pour l'obtenir, rien de plus simple. Il vous suffit de contacter le Service Événementiel municipal par téléphone au 03 84 41 42 62 ou par mail à l'adresse suivante : [service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr](mailto:service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr). Indiquez vos coordonnées complètes et la plaquette de la saison culturelle vous sera expédiée gratuitement par courrier postal.



### Renseignements et billetterie :

Service Événementiel municipal

1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville : 32, rue du Pré

Tél. 03 84 41 42 62

Mail : [service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr](mailto:service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr)

# Le Caveau des artistes

## Bon à savoir :

Retrouvez toute l'actualité du Caveau des artistes sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr) : rencontres, permanences des artistes sont au programme !

## Renseignements :

Service Événementiel municipal  
1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville : 32, rue du Pré  
Tél. 03 84 41 42 62  
Mail : [service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr](mailto:service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr)

Le Caveau des artistes, salle d'exposition municipale, est ouvert à toutes les disciplines : peinture, dessin, photographie, sculpture...

Créé pour soutenir les artistes locaux amateurs et professionnels, cet espace est propice à une parenthèse de découverte et de calme au cœur de la ville.

## Exposition de Kees De Voogd, peinture

**Kees De Voogd est né aux Pays-Bas où il a suivi les cours de l'Académie royale des Beaux-Arts. Il vit et travaille dans le Jura, à Sarroigna plus précisément, depuis 1990.**



D'abord artiste-peintre surréaliste, l'abstraction a gagné peu à peu ses œuvres avec des traits plus libres et l'insertion de matériaux divers : sable, sciure, goudron...

Depuis les années 1990, l'artiste aborde essentiellement l'abstrait même si, parfois, quelques éléments figuratifs réapparaissent de temps à autre dans ses tableaux.

Il ne travaille jamais en série : pour lui, chaque toile est une nouvelle aventure qui nécessite une maturation assez longue.

Pour Kees De Voogd, « une bonne peinture ne révèle jamais tout son mystère, c'est un être vivant qui intrigue, provoque et force le spectateur à la regarder de manière différente à chaque fois ».

**Exposition ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

**Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme : 1, avenue de Belfort.**

**Entrée libre et gratuite.**

**Service Événementiel municipal - Tél. 03 84 41 42 62.**

## Autres expositions à découvrir cette année\*



Du 8 au 29 octobre  
**Nathalie Galmiche,**  
peinture

Du 3 décembre au 28 janvier  
**Association Jurassienne des  
Naturalistes Photographes,**  
photographie



Du 8 au 26 novembre  
**Edith Barbaud et Virginie Vuillot,**  
peinture et photographie



Du 4 au 25 février  
**Hommage à  
Dominique Marcel,**  
peinture et patchwork



Du 4 mars au 1<sup>er</sup> avril  
**Camille Berthet,**  
photographie



Du 8 au 29 avril  
**Christophe  
Signori,**  
peinture

Du 6 au 27 mai  
**Françoise Husson,**  
peinture



Du 3 juin  
au 1<sup>er</sup> juillet  
**Françoise  
Patrigeon,**  
peinture



Du 8 juillet au 26 août  
**Association Arts  
plastiques du Haut-Jura,**  
peinture, modelage et  
dessin

\*Sous réserve de modifications éventuelles.

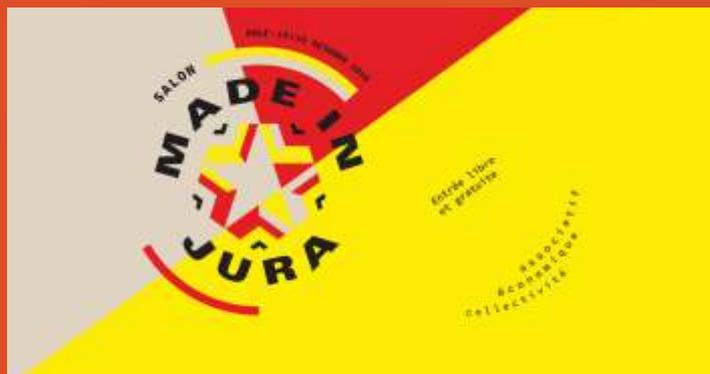
## Salon Made in Jura Du 13 au 16 octobre, tous à Dole !

Le logo Made in Jura, créé par le Conseil départemental du Jura en 2005 pour les actions et pour les produits jurassiens est devenu une marque, une signature, un gage de qualité. Spontanément, de nombreuses entreprises l'ont adopté en le mettant sur leurs produits et emballages. Mais Made in Jura, c'est également un populaire drapeau jaune estampillé et largement diffusé sur les grandes manifestations tels le Tour de France ou la Percée du Vin Jaune. Ce sont aussi ces Jurassiens qui ne manquent pas l'occasion de brandir fièrement les couleurs Made in Jura à travers le Monde...

Après trois éditions du Salon Made in Jura, dont la dernière en 2009 a rassemblé plus 350 entreprises sur 9 000 m<sup>2</sup> et quelques 42 000 visiteurs à Lons-le Saunier, Made in Jura revient avec un grand salon du 13 au 16 octobre 2016 à Dole. Il investira les anciens bâtiments d'Idéal Standard (18 000 m<sup>2</sup>), pour un salon d'envergure et élargi !

Un salon Made in Jura reconfiguré, remarquable point de ralliement, se tiendra donc en octobre prochain à Dole au cœur de la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté, marketing oblige ! Le massif jurassien doit séduire ce nouvel espace, présenter son potentiel économique, ses territoires... et bien sûr, la ville de Saint-Claude sera représentée et comptera parmi les présents !

Car en effet, pour Made in Jura, la fusion des régions rime avec stimulation, ouverture de la communication, de la promotion, de la construction de réseaux et d'échanges. Participer au salon, c'est se rencontrer, faire des affaires, tisser du lien, voire bâtir des projets, envisager des aventures communes...



De surcroît, le Jura prend ainsi l'initiative de créer le premier événement territorial de la grande Région Bourgogne-Franche-Comté, associant la représentation des forces vives socioéconomiques et des Collectivités de l'Arc jurassien. Le Massif jurassien est appelé à rayonner et à s'exporter bien au-delà de ses frontières et à assumer son rôle de trait d'union.

C'est donc un grand Jura qui se retrouvera à Dole en octobre prochain, pour imaginer un avenir commun avec les mondes de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, les associations départementales et corps constitués, nos Territoires. Plus que jamais, nous, comme vous, avons rendez-vous avec l'avenir dans la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### En bref :

Salon Made in Jura, 4<sup>ème</sup> édition

Du 13 au 16 octobre 2016

À Dole (anciens bâtiments d'Idéal Standard, 18 000 m<sup>2</sup>)

Entrée libre et gratuite

Retrouvez toutes les informations sur : [www.madeinjura.com](http://www.madeinjura.com)

### Bon à savoir :

Une association d'entreprises et d'acteurs jurassiens est créée, elle aura en charge l'animation du réseau Made in Jura (qui recense plus de 800 entreprises, de la micro à la macro, de 1 à 250 salariés et plus...), le maintien de l'esprit fédérateur et sa dynamique. Une ambition renaît... relevons ce défi jurassien !

## Travaux, rue Carnot et avenue de la Libération

Le Département du Jura et la Ville Saint-Claude vous prient de les excuser pour les désagréments occasionnés à l'occasion des travaux réalisés rue Carnot et avenue de la Libération et vous remercient pour votre patience. À l'heure où vous lirez ces pages, cette chaussée sera enfin rénovée pour la satisfaction de tous.



## Retard du projet de déploiement de la vidéo-protection sur la commune

Le bulletin municipal Saint-Claude Magazine n°55 de mai/juin 2016 annonçait le début de l'installation des caméras de vidéo-protection (47 caméras sur 33 sites d'implantation) courant juin pour une mise en service à la fin de l'été. Or, un retard survenu dans le versement d'une subvention de l'État, le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), qui représente 40% du montant total du projet, implique le report du déploiement de la vidéo-protection sur la commune à une date inconnue à ce jour. En effet, la Ville étant tributaire de cette subvention pour mener à bien ce projet, il lui est impossible, actuellement, de débiter les travaux malgré ses nombreuses relances auprès des autorités concernées.



© Flickr-Frédéric BISSON